



Remboursement suite accrochage sans passer par assurance

Par Nini09

Bonjour, j'ai accroché et cassé le phare d'un camping car allemand qui était stationné sur le côté de la route. Ils n'étaient pas sur place donc j'ai laissé un mot avec mon numéro. Ils m'ont contacté par la suite sans parler d'assurance ect.. De mon côté je n'ai pas signalé à mon assurance

Ils me demandent aujourd'hui de régler une facture de 3000!

Ils se sont fait changer tout le derrière, qui n'était pas du tout touché ! Repayé un phare OK, mais là je n'ai pas les moyens de payer une somme pareille !

Par chaber

bonjour

déclaration sinistre à votre assureur

Par Nini09

Malheureusement trop tard pour signaler à l'assurance, beaucoup trop hors délais ! Merci

Par chaber

Bonjour

Vous pouvez encore faire une déclaration à votre assureur qui ne pourra la refuser

Par Burs

Bonsoir,
vous voulez dire qu'ils ont fait faire les réparations avant même de vous avoir contacté ?

Par chaber

bonjour

Votre adversaire a dû faire une déclaration à son assurance en Allemagne et ce sera une affaire d'assureurs